

**Compte rendu de la réunion du  
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
du jeudi 25 février 2016**

L'an deux mille seize le 25 février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHAVILLON, Maire d'Auteuil-Le-Roi

Etaient présents : M. LATIL, Mme BRUNET, Mme PATIN, M. CANAC, M. MEUNIER, M. BERTHON

Etaient absents : Mme GUIRAL a donné procuration à Mme PATIN  
M. BEGUE a donné procuration à Mme CHAVILLON  
M. BLONDEAU a donné procuration à M. LATIL

Nombre de membres élus	10	Date de la convocation	19 février 2016
Nombre de membres présents	07	Date de l'affichage	19 février 2016
Nombre de membres votants	10		

La séance est ouverte à 20h34

Mme le Maire procède à l'appel des conseillers

**Point N° 1 : NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Mme le Maire propose Mme BRUNET comme secrétaire de séance.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote **10 voix POUR**

**Point N° 2 : Approbation du compte-rendu du 28 janvier 2016**

Le compte rendu du 28 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité **10 voix POUR**

**Point N° 3 : Approbation du compte de gestion 2015 pour le budget du commerce**

Madame Patin expose au Conseil municipal le Compte de Gestion de Madame le Receveur Municipal correspond à son Compte Administratif 2015.

Le Compte de Gestion 2015 confirme les résultats de clôture du compte administratif, à savoir :

Excédent d'Investissement : ..... + 5 952.62 €  
Excédent de Fonctionnement : ..... + 18 155.55 €  
**Résultat de clôture :..... + 24 108.17 €**

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, 10 Voix POUR, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2015 de Madame le Receveur Municipal de Montfort l'Amaury

**Point N° 4 : Vote du compte administratif 2015 pour le budget du commerce**

Après avoir entendu l'exposé de Mme Patin relatif au compte administratif 2015, Mme. le Maire sort de la salle pour que le conseil municipal puisse procéder au vote,

Hors de la présence de Mme. le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le Compte Administratif de l'exercice 2015, arrêté comme suit :

	Réalisé
Dépenses de fonctionnement.....	24 608.67 €
Recettes de fonctionnement.....	42 764.22 €
<b>Résultat de clôture.....</b>	<b>+ 18 155.25 €</b>

Conseil Municipal 25 février 2016

Réalisé

Dépenses d'investissement.....	-	24 413.16 €
Recettes d'investissement.....		30 365.78 €
<b>Résultat de clôture.....</b>		<b>+ 5 952.62 €</b>

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2015 **par 9 Voix POUR**

#### **Point N° 5 : Affectation du résultat pour le budget du commerce 2016**

Considérant le compte administratif 2015,

Le Conseil municipal, pour l'exercice 2015 :

- prend connaissance du montant total à affecter soit **27 154,16 €**
- prend connaissance de l'excédent de fonctionnement pour un montant de **39 053,62€**
- prend connaissance du déficit d'investissement pour un montant de **- 11 539,46 €**.

Vote sur le report de la somme de **11 539,46 €** au R1068-Excédent de fonctionnement capitalisé (section recettes investissement) et le report de la somme de **27 514,16 €** au R002-Excédent de résultat de fonctionnement. **10 Voix POUR**

#### **Point N° 6 : Vote du budget primitif 2016 pour le commerce.**

Vu l'exposé de Madame Patin,

La commission des finances entendue,

Dans la mesure où les élus ont été informés avant le vote des modalités d'application du budget 2016 et conformément à l'article L2312-2 du CGCT, le Budget Primitif est voté au global pour la section de fonctionnement et la section d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de voter les sections de fonctionnement et d'investissement, arrêtées comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT**

Chapitre 011	Charges à caractère général.....	29 534.46 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section amortissements .....	12 873.70 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante.....	0.00 €
Chapitre 66	Charges financières .....	6 165.91 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues .....	3 000.00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'Investissement.....	18 615.61 €

**TOTAL DES DEPENSES .....70 189.68 € voté à l'unanimité**

**Le Budget Primitif 2016 « DEPENSES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité 10 VOIX POUR**

Chapitre 002	Solde d'exécution reporté .....	27 514.16 €
Chapitre 70	Produits des services du domaine et ventes diverses .....	580 00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante.....	27 922 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels.....	0.00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section.....	14 173.52 €

**TOTAL RECETTES.....70 189.68 € voté à l'unanimité**

**Le Budget Primitif 2016 « RECETTES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité 10 VOIX POUR**

## INVESTISSEMENT

Chapitre D001	Solde d'exécution négatif reporté.....	11 539.46 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles .....	6 600.00 €
Chapitre 040	Opération d'ordre entre section.....	14 173.52 €
Chapitre 16	Remboursement d'emprunts.....	25 715.79 €

**TOTAL DEPENSES.....58 028.77 € voté à l'unanimité**

**Le Budget Primitif 2016 « DEPENSES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 10 VOIX POUR**

Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées.....	15 000.00 €
Chapitre 021	Virement de la section fonctionnement.....	18 615.61 €
Chapitre 040	Amortissements des immobilisations (reprises).....	12 873.70 €
1068	Affectation au 1068 .....	11 539.46 €

**TOTAL RECETTES .....58 028.77 € voté à l'unanimité**

**Le Budget Primitif 2016 des « RECETTES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 10 VOIX POUR**

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2016 par **10 Voix POUR**.

### **Point N° 7 : Approbation du compte de gestion 2015 pour le budget de la commune**

Madame Patin expose au Conseil municipal le Compte de Gestion de Madame le Receveur Municipal qui correspond à son Compte Administratif 2015.

Le Compte de Gestion 2015 confirme les résultats de clôture du compte administratif, à savoir :

Excédent d'Investissement : .....	+ 32 267.64 €
Excédent de Fonctionnement : .....	+ 111 459.51 €
Résultat de clôture : .....	+ 143 727.15 €

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2015 de Madame le Receveur Municipal de Montfort l'Amaury **10 Voix POUR**.

### **Point N° 8 : Vote du compte administratif 2015 pour le budget de la commune**

Après avoir entendu l'exposé de Mme Patin relatif au compte administratif 2015, Mme. le Maire sort de la salle pour que le conseil municipal puisse procéder au vote,

Hors de la présence de Mme. le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le Compte Administratif de l'exercice 2015, arrêté comme suit :

Réalisé

Dépenses de fonctionnement.....	653 198.04 €
Recettes de fonctionnement.....	764 657.55 €
<b>Résultat de clôture.....</b>	<b>+ 111 459.51 €</b>
Dépenses d'investissement.....	56 190.07 €
Recettes d'investissement.....	88 457.71 €
<b>Résultat de clôture.....</b>	<b>+ 32 267.64 €</b>

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2015 de Madame le Receveur Municipal de Montfort l'Amaury **9 Voix POUR**

### **Point N° 9 : Affectation du résultat pour le budget de la commune**

Considérant le compte administratif 2015,

Le Conseil municipal, pour l'exercice 2015 :

- prend connaissance du montant total à affecter soit **606 265,29 €**
- prend connaissance de l'excédent de fonctionnement pour un montant de **497 825,76 €**
- prend connaissance de l'excédent d'investissement pour un montant de **108 439,53 €**.

Vote sur le report de la somme de **497 825,76 €** au R002-Excédent de résultats de fonctionnement et le report de la somme de **108 439,53 €** au R001-Excédent de résultats d'investissement. **10 Voix POUR.**

### **Point N° 10 : Vote des subventions communales**

Vu l'exposé de Madame Patin,

La commission des finances entendue,

Vu le budget primitif 2016,

NOM ASSOCIATION	PROPOSITION 2016
ARPENT DE BACCHUS	460,00 €
AUTEUIL GYM	460,00 €
AVENIR SPORTIF AUTEUILLOIS	460,00 €
BOXE FRANCAISE	460,00 €
CLUB DE LOISIRS AUTEUILLOIS	460,00 €
C DANS L'AIR	460,00 €
COMITE DES FETES	460,00 €
FEEL'NESS	460,00 €
KRAV MAGA	460,00 €
LES P'TITES FRIMOUSSES	1 500,00 €
L'OISEAU LIRE	460,00 €
YAKAFOKON	460,00 €
Sous Total Subventions associations Auteuil (Sportif/Culturel/Educatif)	<b>6 560,00 €</b>
CHASSE AUTEUIL LE ROI	250,00 €
EPARCHE	250,00 €
U.N.C	250,00 €
Sous Total Subventions associations Auteuil (Autres)	<b>750,00 €</b>
AFSEP (sclérose en plaque)	70,00 €
C.F.A.	90,00 €
CODERPA	70,00 €
COLLEGE MAURICE RAVEL	0,00 €
CROIX ROUGE	70,00 €
I.F.A.C	150,00 €
PREVENTION ROUTIERE	70,00 €
Sous Total Subventions associations autres	<b>520,00 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS BP 2016</b>	<b>7 830,00 €</b>

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de voter les subventions communales pour un montant de 7 830.00 € 10 Voix POUR

### **Point N° 11 : Vote des subventions attribuées au CCAS et à la Caisse des Ecoles**

Conseil Municipal 25 février 2016

Vu l'exposé de Madame Patin,  
La commission des finances entendue,  
Vu le budget primitif 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les subventions communales pour la caisse des écoles et le CCAS pour un total général de 5 500.00 € se décomposant comme suit :

. Subvention CDE	500.00 €	Imputation au 657361
. Subvention CCAS	5 000.00 €	Imputation au 657362

**10 voix POUR**

#### **Point N° 12 : Vote des subventions attribuées au SIFAA**

Vu la délibération du SIFAA en date du 19 février 2004 fixant les montants des frais d'investissement et de fonctionnement du SIFAA

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, **10 voix POUR**, de voter les subventions communales comme suit :

- Subvention d'investissement	21 000 €
- Subvention de fonctionnement	5 444 €

#### **Point N° 13 : Vote du budget primitif 2016 pour la commune**

Vu l'exposé de Madame Patin,

La commission des finances entendue,

Dans la mesure où les élus ont été informés avant le vote des modalités d'application du budget 2016 et conformément à l'article L2312-2 du CGCT, le Budget Primitif est voté au global pour la section de fonctionnement et la section d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, **10 Voix POUR**, de voter les sections de fonctionnement et d'investissement, arrêtées comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT**

##### **DEPENSES :**

Chapitre 011 :	303 198.95 €
Chapitre 012 :	278 658.12 €
Chapitre 022 :	7 000.00 €
Chapitre 023 :	382 697.47 €
Chapitre 65 :	128 578.57 €
Chapitre 66 :	2 937.00 €
Chapitre 14 :	124 887.00 €

**TOTAL DEPENSES : 1 227 957.11 €**

**Le Budget Primitif 2016 « DEPENSES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité 10 VOIX POUR**

##### **RECETTES :**

Chapitre R002 :	497 825.76€
Chapitre 013 :	4 500.00 €
Chapitre 70 :	75 321.22 €
Chapitre 73 :	568 250.12 €
Chapitre 74 :	77 610.00 €
Chapitre 75 :	2 550.00 €
Chapitre 77 :	1 900.00 €

**TOTAL RECETTES : 1 227 957.11 €**

Conseil Municipal 25 février 2016

**Le Budget Primitif 2016 « RECETTES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité 10 VOIX POUR**

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES :**

Chapitre 16 :	10 000.00 €
Chapitre 20 :	29 144.00 €
Chapitre 21 :	356 490.00 €
Chapitre 23 :	209 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES :</b>	<b>604 634.00 €</b>

**Le Budget Primitif 2016 « DEPENSES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 10 VOIX POUR**

**RECETTES :**

Chapitre R001	108 439.53 €
Chapitre 13 :	72 497.00 €
Chapitre 10	41 000.00 €
Chapitre 021 :	382 697.47 €
<b>TOTAL RECETTES :</b>	<b>604 634.00 €</b>

**Le Budget Primitif 2016 des « RECETTES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 10 VOIX POUR**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H03

Marie-Christine CHAVILLON  
Maire d'Auteuil-Le-Roi